



Saisie attribution comment faire ,? Pour la contester

Par **Limilie**, le **04/07/2015** à **09:42**

Bonjour, mon compte bancaire a été saisi par un huissier' en effet tout les mois je verse 80 euros par carte bleue c l huissier qui le fait tout le mois au mois' je possède une carte électron donc limite par semaine si j ai atteint le plafond' cela fait 4 ans que je règle tous les mois, sauf que ma carte n est pas passée et je n ai pas eu de courrier J ai demandé un main levé a l huissier sans résultat est ce que je peux saisir le tribunal, çar je trouve l approche abusive sachant que les acomptes sur dossier sont réguliers. En ce mois de juin ils en ont bien profité çar j avais débloqué ma prime afin d éteindre quelques petits incendies' je ne peux même pas payer mon loyer....